

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Affaires indiennes et du Nord canadien et de l'Expansion économique régionale m'informent comme suit: 1. Suivant les dossiers du ministère, M. Franson ne fut pas employé par EPEC pendant les deux années où il a été à l'emploi du ministère. a) En 1971, M. Franson était classé au niveau AR 3, dont l'échelle de traitement s'étendait de \$13,836 à \$15,723. b) Sans objet.

2. Non.

3. Sans objet.

4. a) Sans objet. b) Sans objet.

LES FIRMES CANADIENNES D'INFORMATIQUE

Question n° 44—**M. Ryan:**

1. Combien y a-t-il actuellement de firmes d'information contrôlées par des Canadiens?

2. Combien de firmes d'informatique contrôlées par des Canadiens ont été acquises par des sociétés américaines, depuis 1965?

3. Le gouvernement a-t-il conçu des programmes pour stimuler la croissance de l'industrie de l'informatique au Canada et, dans l'affirmative, a) quels sont-ils, b) quels sont les fonds disponibles aux titres de ces programmes c) quels critères en régissent la distribution?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Communications et de l'Industrie et du Commerce m'informent comme suit: 1. La dernière année pour laquelle l'information requise est disponible est 1969; il y avait alors 82 sociétés contrôlées par des Canadiens.

2. Nous ne disposons pas de statistiques à ce sujet.

3. Le ministère de l'Industrie et du Commerce administre un certain nombre de programmes visant à stimuler l'expansion de tous les secteurs de l'industrie secondaire de fabrication au Canada. Une variété étendue de programmes sont disponibles, y compris, la loi stimulant la recherche et le développement scientifiques, le programme d'avancement de la technologie et le programme d'aide générale de transition. Le ministère diffuse auprès de l'industrie des brochures et des feuillets contenant tous les détails et les critères d'admissibilité de ces programmes. Les crédits disponibles en vertu de ces programmes figurent dans les prévisions annuelles du ministère.

LE CONSEIL DES SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Question n° 50—**M. McCleave:**

1. Quels sont les membres du comité qui, ne faisant pas partie du gouvernement, contrôlent la mise en œuvre du programme de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale aux industries et l'attribution des fonds?

2. Ces personnes sont-elles rémunérées pour leurs services et, dans l'affirmative, a) selon quelles modalités, b) quel montant chacune d'entre elles a-t-elle reçu en 1971?

3. Ces personnes tiennent-elles des réunions et, dans l'affirmative, quels services de secrétariat et autres leur fournit-on?

4. Leur accorde-t-on des indemnités de déplacement et de subsistance et, dans l'affirmative, quel montant leur a-t-on accordé respectivement en 1971?

5. Ces personnes sont-elles assermentées de quelque façon relativement à leurs attributions et, dans l'affirmative, en quoi consiste le serment?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): 1. Voici la liste des membres (secteur privé) du Conseil des subventions au développement régional, chargés de conseiller le ministre de l'Expansion

économique régionale en ce qui a trait au programme de subventions à l'industrie: M. E. Kendall Cork; M. Jack Estey; M. Robert H. Jones; M. L. Beaudoin (démission le 1/1/71); M. M. W. Mackenzie; M. L. H. Lorrain (nomination le 15/12/71).

2. Non.

3. Oui, une réunion par mois. Les services de secrétariat sont assurés par le ministère.

4. Oui: M. E. Kendall Cork, \$919,07; M. Jack Estey, \$1,377.14; M. R. H. Jones, \$1,466.53; M. L. Beaudoin, \$176.00; M. M. W. Mackenzie, \$400.00.

5. Non.

LES TRAITEMENTS DES MEMBRES DU CONSEIL DE RÉVISION DES PENSIONS

Question n° 52—**M. McCleave:**

Quel est le barème des salaires du président et des autres membres du Conseil de révision des pensions?

L'hon. Arthur Laing (Ministre des Affaires des anciens combattants): Président—\$22,000-\$27,000; Autres membres—\$20,000-\$25,000.

COURS D'AGRICULTURE SUBVENTIONNÉS EN VERTU DU PROGRAMME ARDA

[Français]

Question n° 53—**M. Laprise:**

En vertu du programme de l'ARDA, des subventions ont-elles été consenties pour des cours d'agriculture? Dans l'affirmative, a) en quelles années, b) quelles sommes a-t-on versées à cette fin chaque année?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Non.

LA RECHERCHE SUR LE CANCER

[Traduction]

Question n° 66—**M^{me} MacInnis:**

1. Au cours de l'année financière 1969-1970, combien de décès dus au cancer du poumon a-t-on enregistrés au Canada?

2. Au cours de l'année financière 1969-1970, quel montant le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il versé directement à l'Institut national du cancer?

3. Depuis 1947, quel appui financier global le gouvernement fédéral a-t-il fourni à l'Institut national du cancer?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Statistique Canada et le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social m'informent comme suit: 1. Les données sur le nombre de décès dus au cancer du poumon sont recueillies pour l'année civile plutôt que pour l'année financière. En 1970, 5,048 personnes sont mortes du cancer du poumon.

2. Sous le programme national d'aide à la santé, la somme de \$350,000 a été versée directement à l'Institut national du cancer à des fins de recherches dans ce domaine. Ceci n'inclut pas des subventions données par le Conseil des recherches médicales.

3. Une somme de plus de 4 millions de dollars a été versée par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour la période allant de 1948-1949 à 1970-1971.